

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal

No : **R-3709-2009**

Agence de l'efficacité énergétique

(ci-après nommée l'AEÉ ou l'Agence)

Demanderesse

et

**Groupe de recherche appliquée en
macroécologie**

(ci-après nommé le GRAME)

Demandeur statut
d'intervenant

DEMANDE D'INTERVENTION AMENDÉE DU GRAME

*Demande relative à l'approbation annuelle du budget 2010-2011 des programmes et des interventions de l'Agence de l'efficacité énergétique
(R-3709-2009)*

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE D'INTERVENTION, LE GRAME SOUMET RESPECTUEUSEMENT CE QU SUIT :

I. Nature de l'intérêt et représentativité

1. Le 2 octobre 2009, l'Agence de l'efficacité énergétique (AEÉ) dépose à la Régie une demande relative à l'approbation annuelle de son budget 2010-2011 pour les programmes et interventions qu'elle doit couvrir et réaliser ;
2. Dans sa décision procédurale datée du 16 octobre 2009, la Régie donne instruction à toute personne intéressée à participer à l'audience publique portant

sur la demande R-3709-2009 de faire parvenir leur demande d'ici le 30 octobre 2009. Le GRAME a déposé une demande à cette date et introduit la présente demande d'intervention amendée tel que mentionné dans cette dernière ;

3. À titre d'intervenant et dans une optique d'intérêt public, le GRAME désire contribuer activement à l'examen de la demande de l'Agence de l'efficacité énergétique relative à l'approbation de son budget annuel 2010-2011 ;
4. Le GRAME est actif dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des transports dans une perspective de développement durable, depuis vingt (20) ans ;
5. Ses représentants ont participé, depuis 1998, à cinq groupes de travail dans le cadre des processus canadien et québécois de diminution des émissions de gaz à effets de serre. Ils siègent régulièrement à des comités rassemblant des représentants de divers paliers de gouvernement, des industriels, des ONG. Le GRAME mène des projets de recherche et est impliqué, de manière parallèle, dans l'action communautaire et l'éducation relative à l'environnement (campagne ClimAction, organisation de colloques, présentation de conférences) ;
6. Une équipe de chercheurs du GRAME, sous la direction de M. Jean-François Lefebvre, a été engagée en 1999 et 2000 par le ministère des Transports du Québec et le ministère de l'Environnement du Québec avec le statut d'experts chargés de l'appui à la recherche et à la rédaction du rapport du groupe de travail sur les transports et les changements climatiques ;

II. Motifs à l'appui de l'intervention

7. Par ses interventions à la Régie, le GRAME s'est toujours efforcé d'intégrer des préoccupations de développement durable aux décisions, notamment par la prise en compte des impacts environnementaux des différentes filières de production d'énergie ;
8. À la Régie de l'énergie, le GRAME s'est notamment impliqué dans différentes demandes d'Hydro-Québec Distribution, d'Hydro-Québec TransÉnergie, de la Société en commandite Gaz Métro et de Gazifère Inc., ainsi que dans la demande de l'Agence portant sur l'approbation du premier Plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies (R-3671-2008) ;

9. Dans la présente demande, l'intérêt du GRAME vise à assurer le respect des considérations environnementales et de développement durable dans la prise de décisions portant sur l'approbation du budget annuel 2010-2011 de l'Agence;

III. Enjeux abordés et conclusions recherchées

10. Le GRAME compte aborder certains des enjeux décrits dans la décision D-2009-137, soit ceux énumérés succinctement ci-dessous, tout en restant dans le champ d'expertise de la promotion de l'efficacité énergétique, de la réduction de la consommation d'énergie dans le domaine des transports et des nouveautés en recherche et développement dans le domaine des bâtiments :

OBJECTIFS ANNUELS D'ECONOMIES D'ENERGIE 2010-2011

Adéquation des objectifs et des cibles de la Stratégie énergétique du Québec ;

Adéquation des objectifs et des potentiels d'efficacité énergétique des carburants et combustibles ;

PROGRAMMES ET INTERVENTIONS RETENUS EN 2010-2011 ET MODIFICATIONS APPORTEES

Seront revus par le GRAME, à la lumière des modifications apportées par l'Agence depuis le dépôt du premier plan d'ensemble, les programmes offerts, selon la description ci-dessous, incluant l'enjeu relatif aux coopératives d'habitation, les essais techniques en cours par l'Agence portant sur la compartimentation et le reconditionnement des fenêtres, de même que ceux portant sur le transport ainsi que toute la question de l'implantation de mesures visant le nord du Québec pour les populations vivant en réseaux autonomes. La question de l'évaluation des programmes sera abordée en parallèle à leur analyse ;

ACTIVITES DE REGLEMENTATION : Pièce AEÉ-2, doc. 1

Le GRAME avait discuté et fait des propositions au dossier R-3671-2008, notamment sur la réglementation portant sur l'efficacité énergétique des appareils fonctionnant à l'électricité ou aux hydrocarbures, plus particulièrement pour le cas des groupes électrogènes de secours. Également, le GRAME avait fait des propositions concernant la cotation énergétique des bâtiments. Le GRAME assurera un suivi de ces enjeux et proposera au besoin des pistes de réflexion et d'actions, celles-ci pouvant être intégrées aux travaux visant à conseiller le gouvernement sur ces sujets ;

INTERVENTIONS MULTISECTORIELLES : Pièce AEÉ-2, document 2

Le GRAME s'est particulièrement impliqué, depuis les 20 dernières années, dans la question du transport des personnes et de l'aménagement du territoire pour répondre aux problématiques causées par le développement urbain. En effet, le GRAME et ses collaborateurs ont été parmi les premiers à souligner la problématique de l'étalement urbain au Québec (la trilogie du gaspillage : auto – bungalow -banlieue). Il produira une analyse des propositions en interventions multisectorielles, de même que des commentaires et recommandations ;

SECTEUR RESIDENTIEL : Pièce AEÉ-2, document 3

Novoclimat II - volet unifamilial (projet-pilote et programme) (2011) et Rénoclimat pour les ménages à faible revenu – volet privé (2032)

Le GRAME procédera à une revue générale des enjeux et des nouvelles mesures offertes dans les programmes pour le secteur résidentiel. Plus précisément, il abordera les questions de la santé dans les bâtiments, en parallèle avec les économies d'énergie dans les programmes *Novoclimat* et *Rénoclimat* ;

Rénoclimat pour les ménages à faible revenu – volet communautaire (mazout, propane) (2033)

Le GRAME entend également discuter du programme et des travaux réalisés en collaboration avec la FECHIMM, qui est chargée de la livraison du programme *Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu- volet communautaire*, administré par HQD. Le GRAME est satisfait de l'avancement des travaux et de la collaboration de l'Agence avec les intervenants du milieu. Néanmoins, ce programme comporte un intérêt environnemental et sociétal important et le GRAME souhaite apporter des commentaires, observations et propositions d'améliorations, le cas échéant, afin que ce programme s'harmonise avec ceux offerts par les distributeurs d'électricité et de gaz naturel. L'objectif est de faciliter la gestion de ces mesures au sein de la clientèle des organismes communautaires, tel la FECHIMM ;

Interventions en efficacité énergétique - Inuits et Premières Nations (2034)

Le GRAME a pris position auprès du distributeur d'électricité en réseau autonome, notamment dans les dossiers R-3552-2004, R-3584-2005, R-3610-2006 et R-3644-2007. Le GRAME avait déposé, au dossier R-3552-2004, une recherche auprès des communautés autochtones portant sur les besoins en rénovation des habitations et produit, au dossier R-3610-2006, une déclaration de l'*Institut de développement durable (IDD)* qui souhaitait participer à la mise en place des programmes en efficacité énergétique du PGEÉ de HQD ;

Au premier dossier de l'Agence (R-3671-2008), le GRAME avait abordé cette question en suggérant à l'Agence de livrer son programme *Rénoclimat* dans ces régions. L'intervenant était étonné que l'Agence n'ait pas déjà livré son

programme *Rénoclimat* à la population située dans ces territoires éloignés. L'Agence se disait cependant ouverte à développer son programme dans ces régions. Le GRAME est très satisfait que l'Agence propose un programme qui soit dédié à ces populations, puisque le potentiel technico-économique en réseau autonome est très important. Compte tenu de son expérience, le GRAME compte aborder cet enjeu de manière détaillée, y apporter des commentaires et des recommandations, le cas échéant ;

Aide à l'implantation – volet communautaire – OBNL

Le GRAME fera des commentaires sur ce programme et proposera des mesures adaptables à cette clientèle en termes de travaux éco-énergétiques;

SECTEUR DES AFFAIRES : Pièce AEÉ-2, document 4

Aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments (mazout et propane) (3050)

Le GRAME s'est intéressé aux méthodes de calcul des économies d'énergie lors des dossiers tarifaires du Distributeur, et avait proposé la « méthode du crakage » pour mesurer les économies d'énergie réalisées via l'enveloppe des bâtiments. Ce programme offre des mesures d'amélioration de l'enveloppe thermique du bâtiment et s'harmonise avec la méthodologie d'estimation des économies d'énergie des projets visant l'enveloppe du bâtiment utilisée par le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro (FEÉ), laquelle a été bonifiée pour les fins du programme d'implantation. Il est dès lors intéressant de constater que l'Agence a recherché des solutions à la problématique de la mesure des économies d'énergie. Par conséquent, le GRAME souhaite participer activement aux débats sur ces questions, notamment par une demande renseignements, la production de commentaires et, le cas échéant, de propositions ;

Remise au point des bâtiments (Recommissioning) (4020)

Au dossier précédent (R-3671-2008), le GRAME avait pris position en faveur du recommissioning et donné un exemple de frais pouvant être encourus pour l'étude de faisabilité, qui mesure les gains potentiels énergétiques. Le problème soulevé était qu'avant d'effectuer l'étude, la clientèle ne savait pas si les travaux de recommissioning permettront un retour sur leur investissement, et il avait suggéré que l'étude fasse l'objet d'une aide financière significative et que ce genre de projet soit également offert à d'autres secteurs que celui des affaires. Le GRAME souhaite par conséquent assurer un suivi de cet enjeu ;

Activités de conception : « Soutien à l'amélioration de la performance énergétique du secteur institutionnel »

Le GRAME abordera brièvement les besoins en investissements pour le maintien en bon état des immeubles publics. Comme le mentionne l'Agence, *il s'agit là d'une opportunité sans précédent pour améliorer la performance énergétique des*

bâtiments. Le GRAME souhaite faire part de propositions à l'amélioration et à la remise en état de ces immeubles, comme la compartimentation et le reconditionnement des fenêtres, étant dès lors très satisfait que l'Agence aborde la question du soutien à la performance énergétique du secteur institutionnel ;

SECTEUR DU TRANSPORT : pièce AEÉ-2, document 6

Le GRAME abordera les programmes du secteur du transport, notamment en suivi de ses commentaires au dossier R-3671-2008. Il consacrera ses efforts aux nouveautés proposées, déposera une analyse et, le cas échéant, des propositions d'améliorations. Le GRAME souhaite s'assurer que les programmes et les recherches proposées intègrent les mesures les plus prometteuses au niveau des réductions de carburants et combustibles, que les avenues réglementaires envisagées tiennent compte des enjeux faisant obstacle à leur implantation et que les actions menées par l'AEÉ dans le secteur du transport contribuent à l'atteinte des cibles et objectifs de réduction de la consommation énergétique. Le GRAME souhaite participer de façon active à la présentation d'une analyse détaillée et, le cas échéant, au dépôt de solutions d'amélioration en lien avec ses propositions déposées au premier PEEÉNT. Le GRAME accueille favorablement les développements à venir dans le secteur des transports et souhaite analyser les programmes et interventions retenus en 2010-2011 et les modifications apportées. Dans le but d'analyser la rentabilité des interventions retenues, le GRAME souhaite notamment analyser les méthodes d'estimation du taux d'effritement des formations à l'écoconduite dans le but de s'assurer que les projets pilotes permettront de bien extrapoler les réductions anticipées de consommation d'énergie. Le niveau de participation financière de l'AEÉ dans les différents programmes en transport sera aussi analysé avec un souci particulier accordé à l'acceptabilité sociale des différentes mesures envisagées ;

SECTEUR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES : Pièce AEÉ-2, document 7

Programme d'aide à l'innovation en énergie (9010) et Mise en réseau et appui à l'excellence en innovation technologique (9030)

Le GRAME souhaite participer activement aux discussions concernant ces programmes. Il discutera plus particulièrement des types de projets admissibles en efficacité énergétique, où les énergies émergentes s'inscrivent dans une perspective de développement durable. Il abordera les aspects du développement de technologies propres qui permettent notamment de réduire l'utilisation des matériaux, de réduire la consommation d'énergie, de récupérer et de réduire le problème de disposition des déchets. Le GRAME produira une analyse détaillée et, au besoin, des recommandations ;

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 2009-2010 ET 2010-2011 : pièce AEÉ-4, document 3 et pièce AEÉ-4, document 1

Le GRAME analysera les indicateurs ayant un lien avec ses intérêts : soit les indicateurs de performance des programmes et des interventions en efficacité énergétique pour lesquels le GRAME a annoncé sa participation, son objectif étant d'avoir des outils en mains pour évaluer les programmes proposés ;

LA RENTABILITE DES INTERVENTIONS retenues en 2010-2011 et les tests utilisés et résultats

L'intéressé abordera également la rentabilité des programmes et des interventions pour lesquels il se prononce en utilisant les concepts de rentabilité prospective et réelle, de même que le coût évité des carburants et combustibles pour les programmes du secteur du transport et les programmes en réseaux autonomes ;

LE SUIVI DES DECISIONS ANTERIEURES DE LA REGIE

Le GRAME procédera à une analyse du suivi de certaines décisions antérieures de la Régie, conservant une approche en fonction de ses intérêts et en relation avec les sujets traités. Le suivi sera intégré aux sections abordées par le GRAME dans son rapport ;

IV. Présentation de la preuve et argumentation

11. Dans une perspective de développement durable, compte tenu des préoccupations économiques, sociales et environnementales en jeu, le GRAME désire participer activement à l'analyse de la présente demande, à l'audience publique ainsi qu'aux démarches et étapes subséquentes, s'il y a lieu ;
12. Le GRAME compte sur la collaboration de son directeur intérimaire, monsieur Jonathan Théorêt, qui détient une formation en administration des affaires, en plus d'avoir orienté sa carrière en gestion environnementale, de même que de monsieur Juste Rajaonson, analyste en développement durable, qui détient une formation en géographie environnementale et qui est candidat à la maîtrise en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal;
13. Également, le GRAME retient les services de madame Nicole Moreau, analyste en environnement et énergie, comme analyste pour la présente demande. Madame Moreau ayant œuvré dans un cabinet d'avocats à titre d'analyste en énergie, ressources naturelles et environnement et possédant une formation professionnelle dans ces domaines, le GRAME soutient qu'elle est en mesure d'apporter une contribution spécifique et différente en cette matière ;
14. (...)

15. Enfin, le GRAME entend aussi faire témoigner, s'il y a lieu, un représentant de la FECHIMM, à titre de témoin ordinaire, pour l'examen de la présente demande, concernant le volet sur les programmes touchant les ménages à faibles revenus ;

V. Frais, budget de participation et communications

16. Conformément à l'article 36 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, le GRAME demande à la Régie que lui soient remboursés les frais encourus pour sa participation à titre d'intervenant à la présente demande ;

17. Le budget de participation est déposé en annexe de la présente demande d'intervention amendée ;

18. Aux fins de communications, le GRAME apprécierait que toute correspondance en rapport avec la présente demande soit acheminée à la procureure soussignée, avec copie au directeur intérimaire du GRAME, aux coordonnées suivantes :

Me Geneviève Paquet

327, boul. Curé-Labelle, Suite 104

Fabreville, Qc H7P 2P2

Tél. : 514-353-6796

Télécopieur : 514-352-6796

Adresse électronique : genevieve_paquet@videotron.ca

Monsieur Jonathan Théorêt (directeur intérimaire)

Groupe de recherche appliquée en macroécologie

800, rue Sherbrooke, bureau 213

Lachine, Qc H8S 1H2

Tél. : 514-634-7205

Télécopieur : 514-634-7204

Adresse électronique : grame@videotron.ca

19. Le GRAME considère que sa participation sera utile et pertinente à l'audience R-3709-2009 ;

20. La présente demande d'intervention du GRAME est bien fondée en faits et en droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :

D'ACCUEILLIR la présente demande d'intervention ;

D'ACCORDER le statut d'intervenant au GRAME pour la demande R-3709-2009.

Montréal, le 4 novembre 2009



Geneviève Paquet, LL.B.

**Procureure du Groupe de
recherche appliquée en
macroécologie (GRAME)**